



Syndicat National des Transports Urbains

S'ENGAGER POUR CHACUN - AGIR POUR TOUS

Monsieur Christophe BECHU
Ministère de la Transition Ecologique
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint-Germain
75007 Paris

A Paris, le 30 janvier 2024

Objet : Pénurie de conducteurs dans les transports en commun
par un manque d'attractivité et impact sur les Jeux Olympiques 2024

Monsieur,

Le SNTU CFDT se permet de vous écrire afin de soulever une préoccupation majeure qui affecte actuellement le secteur des transports en commun de voyageurs : la pénurie alarmante de conducteurs.

Cette situation, résultant principalement d'un manque d'attractivité du métier, a des répercussions considérables sur plusieurs réseaux à travers le pays.

En effet, face à cette pénurie, nombre d'entre eux sont contraints de réduire la fréquence de leurs lignes, voire de suspendre partiellement certaines d'entre elles. Cette réalité est d'autant plus préoccupante que même une vaste campagne de recrutement menée l'année dernière n'a pas suffi à pallier ce déficit.

L'ampleur de ce problème prend une dimension encore plus critique à l'approche des Jeux Olympiques de 2024. La crainte est grande de voir l'offre de conducteurs ne pas répondre aux besoins exceptionnels de cet événement d'envergure mondiale. Une telle situation serait désastreuse, non seulement pour la fluidité et l'efficacité des transports durant les Jeux, mais aussi pour l'image de la France sur la scène internationale.

Face à cette urgence, des mesures incitatives ont été mises en place, telles que la signature d'accords de groupe par les organisations syndicales. Ces accords visent à encourager les conducteurs à se porter volontaires pour les Jeux Olympiques, en leur offrant des primes et une augmentation de salaire. Bien que cette initiative soit louable et nécessaire, elle soulève une question fondamentale : ne devrions-nous pas envisager une réflexion au niveau national pour revaloriser de manière pérenne le métier de conducteur ?

La revalorisation des salaires et des conditions de travail dans le cadre des négociations annuelles obligatoires pourrait être une solution viable à long terme.

En effet, en améliorant l'attractivité de ce métier essentiel, nous pourrions non seulement résoudre la crise actuelle, mais également prévenir des pénuries futures, garantissant ainsi un service de transport en commun fiable et efficace pour tous les citoyens.

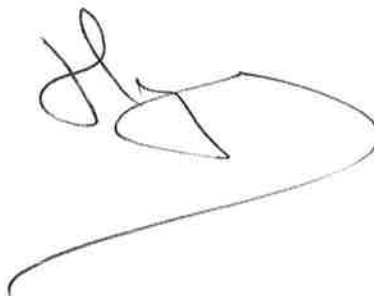
Sans omettre qu'il faille, dans ce contexte et avec ces difficultés, rendre nos transports urbains plus efficaces et plus attractifs, dans une période charnière de la transition écologique et énergétique où, la possibilité doit être donnée aux citoyens de prioriser une modalité plus propre dont les transports urbains de voyageurs sont des acteurs majeurs.

Je vous prie de prendre en considération cette problématique majeure, des multiples conséquences liées à celle-ci et de réfléchir aux actions à mener pour garantir un avenir plus serein et durable pour le secteur des transports en commun.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce courrier et reste à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Cordialement,

Eric HUGON
Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'E' followed by a large, sweeping flourish that extends downwards and to the right.

Copies : Mr Le Président de la République
Mme Marie-Ange DEBON (UTP)